

DEPARTEMENT
13

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SALON DE PROVENCE

N° D'ORDRE : 03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONVOCAION
10 JANVIER 2022

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 janvier 2022

Objet :

**Décision Modificative N°3 –
Budget Annexe SSIAD
Intégration décision tarifaire
n°470 du 15.12.2021 et
ajustements crédits par divers
transferts**

ACTE TRANSMIS
EN SOUS-PREFECTURE

LE 18 JAN. 2022

PUBLIE-LE

19 JAN. 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 13 janvier à dix-huit heures,
le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,
régulièrement convoqué, s'est réuni Salle A de la MVA, sous la
Présidence de Monsieur Stéphane BLANCHARD, Vice-Président du
C.C.A.S.

Etaient présents :

Monsieur Jean-Jacques CAVELIER, Madame Hélène HAENSLER,
Monsieur Jean-Marie HOUIN, Madame Danielle MALLART, Madame
Sabine ROUSSELLET, Monsieur Georges VIALAN

Pouvoirs :

Monsieur Nicolas ISNARD a donné pouvoir à Monsieur Stéphane
BLANCHARD

Absents excusés :

Monsieur Philippe ADAM, Madame Adelaïde BOSSHARTT, Monsieur
Ange CALENDINI, Madame Sophie MERCIER, Monsieur Ali
MOFREDJ, Monsieur Jean-Marie PARTIOT, Madame Catherine
VIVILLE, Monsieur David YTIER, Monsieur Farid ZERGUINE.

Secrétariat :

Madame Brigitte SOLER, Directrice du C.C.A.S.

Arrivée de Monsieur Georges VIALAN à 18h30

Par délibération du Conseil d'Administration en date du 26 mars 2021, le Budget annexe unique
« Service de Soins Infirmiers à Domicile » a été adopté et par délibération du Conseil d'Administration en
date du 18 octobre 2021, il a été modifié suivant la décision tarifaire du 22 juillet 2021 transmise par l'ARS
fixant le forfait global de soins 2021 à 697 370,47€.

La décision tarifaire du 15.12.2021, transmise par l'ARS porte modification du forfait global de soins pour 2021 à 987 585,42€, soit un complément de 290 214,95€, dont :

- 17 223,75 € au titre de la revalorisation salariale Ségur santé
- 272 991,20 € de crédits non reconductibles au titre d'achats d'autotests pour 1 284,04 €, du soutien à l'investissement et qualité de vie au travail pour 267 725 € (achat matériel, véhicules, séances d'ostéopathie, ergothérapie et soutien psychologique, investissement pour mise en œuvre télégestion, formation passage EPRD), et du surcoût Covid sur le petit matériel et la logistique pour 3 982,16€

Il convient donc d'ajuster à la hausse la dotation forfaitaire prévue au budget 2021 du SSIAD pour 290 214,95 € (987 585,42 € - 697 370,47 €) et d'en tirer les conséquences sur les niveaux de dépenses également en procédant à la réalisation de divers transferts et ouvertures de crédits comme suit :

| FONCTIONNEMENT | GROUPES FONCTIONNELS/COMPTES | MONTANT |
|----------------|--|---------------------|
| RECETTES | GROUPE 017 | 290 214,95 € |
| | Compte 731112 - Dotation globale personnes âgées SSIAD | 290 214,95 € |
| | TOTAL RECETTES | 290 214,95 € |
| DEPENSES | GROUPE 012 | 17 223,75 € |
| | Compte 641188 - Autres indemnités | 17 223,75 € |
| | GROUPE 016 | 272 991,20 € |
| | Compte 6815 - Dotation aux provisions d'exploitation | 272 991,20 € |
| | TOTAL DEPENSES | 290 214,95 € |
| INVESTISSEMENT | GROUPES FONCTIONNELS / COMPTES | MONTANT |
| DEPENSES | GROUPE 003 - EXCEDENT PREVISIONNEL INVESTISSEMENT | 272 991,20 € |
| | TOTAL DEPENSES | 272 991,20 € |
| RECETTES | GROUPE 15 - PROVISIONS | 272 991,20 € |
| | Compte 1588 - autres provisions pour charges | 272 991,20 € |
| | TOTAL RECETTES | 272 991,20 € |

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les opérations de transferts et d'ouvertures de crédits ci-dessus énoncées sur le budget annexe « Service de Soins Infirmiers A Domicile ».

POUR : Monsieur Stéphane BLANCHARD, Monsieur Jean Jacques CAVELIER, Madame Hélène HAENSLER, Monsieur Jean Marie HOUIN, Madame Danielle MALLART, Madame Sabine ROUSSELLET, Monsieur Georges VIALAN

1 Pouvoir Monsieur Nicolas ISNARD

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME
 Au registre suivent les signatures des présents.

Stéphane BLANCHARD
 Vice-président du C.C.A.S.

